

Télécoms

En désaccord avec le ministre Charbel Nahas, Kamal Chehadé démissionne de la tête de l'ART

Le président de l'Autorité de régulation des télécoms (ART), Kamal Chehadé, a officiellement annoncé sa démission, selon un communiqué publié hier par l'ART, qui a attribué cette décision à des motifs « personnels et professionnels ». Son équipe avait toutefois été avertie vendredi dernier, selon le communiqué. Imad Haballah assurera l'intérim à partir du 1er mai, en attendant la désignation d'un nouveau président par le Conseil des ministres.

Si la décision de M. Chehadé a été prise pour des raisons personnelles, comme l'indique le communiqué of-

ficiel, des sources informées ont affirmé à l'Agence d'information al-Markaziya que des divergences de points de vue avec le ministre des Télécoms, Charbel Nahas, étaient à l'origine de cette démission. Les divergences portaient notamment sur le rôle de l'ART et ses prérogatives ainsi que sur son budget. Les sources indiquent que ces mêmes divergences étaient déjà apparues avec l'ancien ministre des Télécoms, Gebran Bassil.

Dans son communiqué de départ, M. Chehadé a félicité son équipe pour les efforts fournis en vue du développement du secteur des télécoms,

en dépit de diverses difficultés rencontrées par l'autorité depuis sa création. Il a également expliqué qu'en cas de démission, la loi des télécoms prévoyait que les prérogatives du président soient transmises temporairement au membre le plus âgé de l'autorité, qui est dans le cas de figure d'aujourd'hui M. Imad Haballah.

La responsable de la communication de l'ART Mhassen Ajem a pour sa part remercié le président Chehadé pour sa grande implication qui a permis d'établir un plan d'action clair pour le développement du secteur des télécoms, et

la recherche de moyens pour fournir des services à plus bas prix au citoyen libanais.

Rappelons enfin que l'ART est une autorité indépendante, créée en vertu de la loi n° 431, datant de 2002, dont la tâche principale est d'œuvrer en faveur de la libéralisation du secteur des télécoms. Plusieurs facteurs, notamment politiques, ont toutefois entravé jusque-là le bon déroulement de cette mission. Rien qu'au niveau de la forme, le premier conseil d'administration de l'ART avait été désigné en février 2007, cinq ans après le vote de la loi relative à l'instauration de l'autorité.